

# Info Marne

« Là où la lutte s'organise, l'espoir se construit »

## SOMMAIRE (cliquez sur l'article)

Édito : Un cadeau empoisonné pour les 80 ans de la Sécu ! .....	1
Épernay - Champagne : Mobilisation dans les établissements du groupe LVMH.....	2
Vitry-le-François : L'EHPAD Arc-En-Ciel sous haute tension .....	2
Reims - Transports urbains : suspension de la grève reconductible ?.....	3
Reims : Non à la justice de classe ! .....	3
Châlons-en-Ch : Hôpital psychiatrique : Petite piqûre de rappel pour la direction .....	3
Châlons-en-Champagne : le N°5 du retraité châlonnais vient de paraître.....	4
Metz - Congrès de l'UGICT CGT : Compte rendu .....	4
Motion de soutien des syndicats de la Marne à Sophie BINET .....	4

## Édito : Un cadeau empoisonné pour les 80 ans de la Sécu !



Le budget de Loi de Financement de la Sécurité Sociale marque un moment critique, non pas comme le garant renouvelé de notre système de protection sociale, mais comme un véritable recul du modèle solidaire bâti au fil des décennies. Ce budget met en péril les fondements mêmes de la Sécurité Sociale, sacrifiant les droits des salariés, des retraités et des malades pour maintenir les priviléges du patronat.

Le gouvernement choisit de maintenir les exonérations aux entreprises, offrant un soutien continu au patronat tout en réduisant les ressources de la Sécurité Sociale, cela constitue une trahison de l'esprit de solidarité.

Si une hausse du budget hospitalier est souvent mise en avant comme une compensation, elle demeure très insuffisante. Le niveau de financement déterminé pour l'hôpital, le médico-social, l'autonomie ou l'aide à domicile ne garantit aucunement un fonctionnement satisfaisant. Au contraire, il ouvre la voie à de nouvelles fermetures de lits, à des réductions de services et à un allongement des délais d'attente.

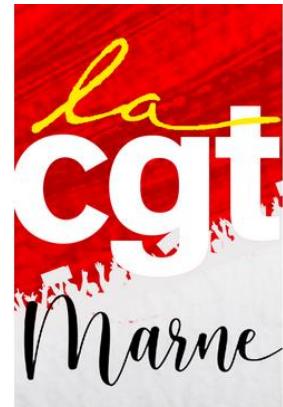
Les assurés, qu'ils soient malades ou en situation de fragilité, se retrouvent désignés comme les principaux contributeurs. Le budget prévoit de restreindre l'accès aux soins, de limiter l'accompagnement et d'alourdir le reste à charge. Ces mesures s'avèrent particulièrement injustes pour les personnes atteintes d'affections de longue durée (ALD) et pour les travailleurs précaires.

Le report annoncé de la réforme des retraites par le gouvernement n'est qu'une illusion. En réalité, il ne s'agit que d'un décalage temporel qui ne concernera qu'une minorité d'ayants droit. Ce qui est visé, c'est la suppression pure et simple de la branche retraite de la Sécurité Sociale, afin, comme le préconisait Denis KESSLER, vice-président du MEDEF en 2007, de « défaire méthodiquement le programme du CNR ».

Nous rejetons fermement ce projet, non par demande irréaliste, mais parce cela est inacceptable. En 2026, se soigner, tomber malade ou partir à la retraite ne peut devenir une loterie.

Ainsi, ce budget n'a rien d'un cadeau pour les 80 ans de la Sécurité Sociale : il s'apparente à une mise sous tutelle budgétaire et idéologique. Il constitue une attaque directe contre la solidarité, le droit à la santé et la justice sociale. Ce qui se joue n'est pas simplement un texte de loi, mais bien l'avenir de notre protection sociale. Si nous ne réagissons pas collectivement, ce ne sont pas de simples économies qui seront réalisées, mais c'est notre modèle social tout entier qui risque de disparaître.

Ghislain BRIDE, Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT de la Marne



12 décembre 2025

#129

Union Départementale  
des syndicats CGT de la Marne  
15, boulevard de la Paix  
BP 11215  
51058 Reims Cedex  
Tél. 03 26 88 23 04  
[udcgt51@laposte.net](mailto:udcgt51@laposte.net)  
[www.udcgt51.fr](http://www.udcgt51.fr)

SCANNEZ  
le QR code pour  
télécharger  
l'application de  
l'UD CGT 51



## Epernay - Champagne : Mobilisation dans les établissements du groupe LVMH



La grève a été massivement suivie, vendredi 5 décembre, dans les établissements de la filière champagne de LVMH, chez Moët&Chandon, Ruinart, Veuve Clicquot, Krug, Dom Pérignon, Mercier, ainsi que dans le vignoble.

Pour la première fois depuis 1967, aucune prime de participation ne sera versée cette année, ni de prime de partage de la valeur (PPV) : une perte de revenus pouvant atteindre jusqu'à 30 % du revenu annuel !

Pourtant, le groupe LVMH affiche d'excellents résultats après les quelques mois d'errements liés notamment aux multiples revirements de Donald TRUMP sur les droits de douane. Fin septembre, son chiffre d'affaires atteignait déjà les 58 milliards d'euros, avec 220 millions d'euros de bénéfice pour la seule filiale champagne, ce qui a permis de maintenir les confortables dividendes des actionnaires.

Au recul des salaires il faut ajouter un plan social de grande ampleur : 1 200 suppressions d'emplois programmés chez Moët-Hennessy, dont 450 déjà réalisés, avec les effets délétères sur les conditions de travail de ceux qui restent.

Lundi 8 décembre à Epernay, une cinquantaine de salariés se sont rassemblés devant l'Hôtel Chandon où se déroulait la « Christmas Party », pince-fesses traditionnel des patrons du champagne, pour dénoncer la chute brutale des rémunérations, les suppressions d'emplois, l'injustice face au partage des richesses et affirmer la poursuite de la mobilisation dans les maisons Moët&Chandon et Ruinart.

([voir le site de la CGT champagne](#)) ([Lire l'article de l'Hebdo du Vendredi](#))

## Vitry-le-François : L'EHPAD Arc-En-Ciel sous haute tension



Le 5 août dernier, le personnel de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) de Vitry-le-François s'était mis en grève pour dénoncer la dégradation des conditions de travail due au manque de personnel et de moyens ([Voir Info Marne n°116](#)).

Le 26 novembre, la CGT a déclenché une nouvelle alerte après avoir constaté la détresse extrême d'une collègue épuisée, au point d'envisager l'irréparable. Un cas parmi d'autres : chaque jour, des agents sollicitent la CGT, épuisés par des plannings incohérents, des repos non respectés, des récupérations oubliées... et désormais des conflits internes qui explosent sous la pression.

Dans un service où les moyens manquent, où les remplacements ne suivent pas, la surcharge de travail crée des tensions entre collègues. Ce ne sont pas des « problèmes relationnels » comme le prétend la direction, mais la conséquence de conditions de travail dégradées. Car la direction a répondu une nouvelle fois, en minimisant les faits, comme si ce que la CGT dénonce depuis l'été n'était qu'exagération, alors que les arrêts de travail se multiplient et que l'ambiance se délite.

Rien n'a changé. Rien ne s'améliore. Les agents tombent, les relations se tendent, et les équipes s'essoufflent dans l'indifférence. Les dysfonctionnements engendrent la fatigue, les conflits, l'effondrement du collectif.

Il ne s'agit plus simplement d'un problème d'organisation, mais de santé mentale et de dignité au travail. Les agents demandent de l'écoute, du respect, des moyens ; la CGT ne lâchera rien. Les agents méritent enfin des actes, pas des explications.

## **Reims - Transports urbains : suspension de la grève reconductible ?**



Depuis le 24 novembre, jour de la grève déclenchée à l'occasion de lancement du nouveau réseau, le personnel des transports urbains de Reims (TUR) était appelé à une grève reconductible de 55 minutes par jour, lors de la prise de service le matin ou l'après-midi. Face à la pression, la direction a proposé aux syndicats de reprendre les négociations le lundi 15 décembre.

En préalable, la CGT a demandé à la direction de clarifier plusieurs points sur le respect de l'accord d'entreprise en matière de temps de travail, d'organisation du travail, de fin de carrière et de retraite progressive.

Les principales revendications portent sur les conditions de travail imposées aux personnels de conduite à l'occasion de la mise en place du nouveau réseau. Celui-ci s'est fait dans la précipitation, avec un niveau d'impréparation inédit. Les BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) rebaptisés BBNS (Bus à Bas Niveau de Service) par la CGT, arrivent au compte-goutte, sans être vraiment opérationnels. Pauvre maire de Reims, qui comptait bien en faire un outil de propagande électoral avant les Municipales !

En attendant les résultats de ces négociations, la CGT a décidé de suspendre le mouvement qui pourrait reprendre si aucune avancée n'est enregistrée.

## **Reims : Non à la justice de classe !**



Les avocats de Reims s'opposent au projet de décret RIVAGE, Rationalisation des Instances en Voie d'Appel pour en Garantir l'Efficience (que c'est beau !) qui vise à réformer la procédure d'appel. Jeudi 4 décembre, ils se sont réunis sur les marches du

Palais de justice de Reims pour manifester contre ce projet visant à désengorger les cours d'appel.

Le projet prévoit de relever le seuil de 5 à 10 000 € pour faire appel d'une décision de première instance, de supprimer le droit de faire appel dans certaines matières, de rendre obligatoire le recours au règlement amiable, d'instaurer un filtrage pour écarter certaines causes. Le seul recours serait de se pourvoir en cassation où les frais d'accès s'élèvent au minimum à 3 000 €...

Un immense recul quant à l'accès à la justice, en particulier pour les plus fragiles, celles ou ceux qui ont des litiges de quelques milliers d'euros, pour un salaire, un loyer, une dette, une pension alimentaire, une réparation d'électroménager, l'achat d'une voiture...

Concrètement, un salarié au SMIC avec deux ans d'ancienneté, qui viendrait contester son licenciement devant le tribunal des Prud'hommes, ne pourrait plus faire appel d'une décision défavorable...

Les avocats exigent l'abandon de ces mesures, faute de quoi ils n'excluent pas d'engager une mobilisation nationale.

L'Union Départementale CGT de la Marne soutient la mobilisation des avocats et dénonce cette justice de classe qui frappera une nouvelle fois les plus vulnérables. ([Lire le communiqué de la SAF](#))

## **Châlons-en-Champagne Hôpital psychiatrique : Petité piqûre de rappel pour la direction**

Le directeur de l'EPSM de la Marne a cru judicieux de répondre de façon détournée à une lettre ouverte de la CGT adressée, le 12 novembre, lors d'une réunion extraordinaire du Comité Social Economique, convoquée précipitamment le 14 novembre. ([Lire Info Marne n°127](#)).

La CGT s'est donc vue contrainte de corriger, dans une nouvelle lettre ouverte, datée du 5 décembre, les approximations de la direction en lui rappelant l'obligation de consultation et le caractère préalable de cette consultation avant toute mise en œuvre.

Comme la CGT le souligne, « le respect du dialogue social, des instances représentatives et des obligations légales n'est pas une option, mais un impératif ». À bon entendeur... ([Lire la lettre ouverte du 5 décembre](#))

## **Châlons-en-Champagne : le N°5 du retraité châlonnaïs vient de paraître**

« Lutter contre la guerre, pour la Paix, et des jours heureux », tel est le beau slogan des camarades retraités de l'USR de Châlons-en-Champagne en tête du numéro 5 de leur Journal.

On y trouve un décryptage des conséquences dramatiques des budgets de l'État et de la Sécurité Sociale, toujours en cours de discussion à l'Assemblée Nationale, sur les plus vulnérables, les femmes, le monde associatif, la santé, la jeunesse, les services publics. On y trouve aussi un compte-rendu en images des activités de l'USR de Châlons-en-Champagne, ainsi que des infos pratiques. ([Lire le n°5 ici](#))

## **Metz - Congrès de l'UGICT CGT : Compte rendu**



Le 20ème Congrès de l'UGICT (Union Générale Ingénieurs, Cadres et Techniciens) CGT s'est tenu à Metz du 18 au 21 novembre 2025 en présence de plus de 500 délégués.

Le Congrès a permis de dresser un état des lieux sur les enjeux cruciaux du moment, la montée de

l'extrême-droite, le recul des droits sociaux, la précarisation des cadres et techniciens, les défis environnementaux, et de proposer des alternatives à construire sur la démocratisation de l'entreprise, la reconquête du temps et du sens du travail, le renforcement des services publics et l'impact de l'Intelligence Artificielle (IA).

[Lire ici le compte-rendu](#) réalisé par Karim LAKJAA, membre de la Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT de la Marne mandaté pour assister au Congrès.

## **Motion de soutien des syndicats de la Marne à Sophie BINET**



Sophie BINET, Secrétaire Générale de la CGT, a été mise en examen pour injure publique pour avoir déclaré que « les rats quittent le navire » à propos des patrons qui menaçaient de délocaliser leurs activités à l'étranger au cas où on toucherait à leurs immenses profits.

La CGT et la plupart des forces syndicales en France comme à l'étranger dont la Confédération Européenne des Syndicats, l'Union Italienne du Travail, la Confédération des Syndicats Chrétiens de Belgique, la Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique, la Confédération Générale des Travailleurs Grecs, l'Union Syndicale Suisse et d'autres... apportent leur total soutien à Sophie BINET pour défendre la liberté d'expression syndicale et le droit fondamental de combattre l'injustice sociale. ([Lire la motion de soutien de l'UD CGT 51](#)) ([Communiqué intersyndical CFDT, FO, CGC, UNSA, SUD, FSU](#))



**(SIGNER LA PÉTITION)**